

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL LIGUE D'OCCITANIE DE FOOTBALL

DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Bonjour à toutes et à tous,

Face à la recrudescence des cas de COVID 19 dans le Département du Tarn, je me permets de vous rappeler que <u>le PASS SANITAIRE est obligatoire</u> pour participer à une rencontre pour tous les joueurs et accompagnateurs à partir de 12 ans et 2 mois.

Le District du Tarn de Football a été contacté par certains clubs qui rencontrent des difficultés par rapport à la présentation dudit PASS SANITAIRE de la part de leurs adversaires.

Dans le cas de non-présentation de celui-ci, les joueurs concernés ne peuvent pas participer à la rencontre. S'il y a insistance du club en infraction, vous ne devez pas jouer le match et notifier ceci sur la feuille de match.

Nous savons que dans ces conditions, certains ont tendances à faire jouer la corde sensible (les joueurs ne vont pas pouvoir s'amuser, etc.) et qu'il peut être parfois difficile d'appliquer cette nouvelle contrainte.

Dans les circonstances actuelles et au-delà de la pratique du football, il me semble opportun de faire appel à votre éthique et de vous rappeler que certaines classes dans les écoles de notre département sont fermées suite à des cas de COVID 19.

Je n'insisterai pas non plus sur le fait qu'en cas de contrôle extérieur (gendarmerie, police nationale...) la responsabilité du club serait engagée pour ne pas avoir effectués les différentes vérifications préalables à la tenue d'un match.

Le respect des gestes barrières est toujours aussi nécessaire et le port du masque obligatoire sur nos stades.

La continuité de la pratique du football dans les jours à venir est liée à l'observation de ces principes.

Cordialement.

Didier GINHAC Référent COVID-19